

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
GRCETA de Basse Durance
Cofruid'Oc, Sud Expé

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, Sud Expé



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Arboriculture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 17 observateurs sur un réseau de 222 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

Toutes espèces fruitières

Campagnol provençal

On note une activité intense des campagnols provençaux (présence de tumulus).



Crédit-photo : SERFEL

Toutes espèces à noyau

Monilioses

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux et les fruits moniliés.

Les sortir du verger et les brûler.



Momie de pêche (fruit monilié sec)

Pêcher

Stades phénologiques

Stade C, début pointe verte sur les variétés à débourrement précoce : Carène, Garaco, Boréal.

Stade début C : Patty, Lorinda.

Stade A à B : autres variétés.

Stade A : variétés de pêches Pavie.

Si la douceur se maintient, le débourrement et la floraison pourraient être précoces.

Fusicoccum

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux touchés par cette maladie. Les sortir du verger et les brûler.

La période de sensibilité au *Fusicoccum* débute au stade B pour les variétés attaquées en 2016.

Cloque

La période de sensibilité démarre au stade pointe verte.

Les conditions climatiques sont maintenant favorables.

Bactérioses (*Xanthomonas*)

La période de sensibilité démarre au stade B.

ECA

On observe de temps en temps des symptômes sur pêcher.

Lire le paragraphe abricotier pour la prophylaxie.

Puceron vert

Les éclosions des fondatrices n'ont pas encore débuté.

Pou de San José

Surveiller la présence des larves hivernantes de pou de San José avant floraison sur les parcelles attaquées en 2016.

Cerisier

Stades phénologiques

Stade A : toutes variétés.

Coryneum / Bactériose

La période de sensibilité démarre au stade B.

Abricotier

Stades phénologiques

Stade début B : Colorado, Magic Cot, Wondercot.

Stade A pour toutes les autres variétés.

Coryneum / Bactériose

La période de sensibilité démarre au stade B.

ECA

Actuellement, période d'observation des symptômes d'hiver : débourrement précoce avec présence de feuilles et/ou de fleurs.

Rappel :

- cette maladie reste très présente dans la région ;
- un seul arbre malade est une source de contamination pour la parcelle et les vergers environnants ;
- tous les arbres présentant des symptômes doivent être impérativement éliminés (arrachés ou tronçonnés et dévitalisés).

L'éradication de la maladie est de la responsabilité de tous et passe obligatoirement par une lutte collective.

Repérer les arbres atteints, et dans les zones couvertes par un arrêté préfectoral de lutte, déclarer l'attaque à la FEDON avant élimination.

Le psylle vecteur *Cacopsylla pruni* n'est pas encore détecté.



Symptômes hivernaux d'enroulement chlorotique sur abricotier

Pommier



Prophylaxie

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux oïdiés et les larves de zeuzère.

Larve de zeuzère dans une branche fruitière

Poirier *(informations issues du réseau PACA)*

Stades phénologiques

Stade A : toutes variétés.

Psylle du poirier

Les pontes n'ont pas encore démarré, mais vont probablement débuter bientôt.

L'application d'une barrière physique à base de kaolin est une méthode alternative très efficace contre les pontes du psylle, car elle permet de limiter ou différer les infestations en saison.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.